2ème Comité territorial - ICOPE 92 Nord

13/10/2023

Participants :

- Gérond'if : Anaïs Cloppet-Fontaine, Camille Mairesse, Feriel Kramdi
- DAC 92 Nord : Christine Bricout-Chandemerle, Sara Boulil
- Conseil départemental des Hauts de Seine/Agence Autonomy : Sabine Serre, Nathalie Becquet, Sabrina Lemée, Adrien Bardin, Anne Gaelle Werner Bernard
- CNAV IDF : Sarah Couillaud
- ARS DD 92 : Philippine Stuhl
- Saveurs et vie Conseil : Stéphanie Roux
- CH Rives de Seine : Rodrigue Mehrez
- CPTS de Neuilly-sur-Seine : Laure-Hélène Vidil
- CLIC Archipel : Cora Firmin
- CPTS de Nanterre : Matthieu Saulnier, Anne-Valérie Constant
- Infosens : Bénédicte André, Léa Leclerc
- ADAL : Christine Cardin
- CLIC Colombes : Véronique Boudier
- CPTS Gennevilliers-Villeneuve-la-Garenne : Christelle Nsambu
- CLIC Asnières : Joana Neves
- Delta 7 : Raphaëlle Martin
- Coordination gérontologique de Gennevilliers : Aurélie Ranson

1. **Présentation des avancées des groupes de travail et des éléments de la feuille de route (V1)**

Annexe :

- PPT du comité territorial du 13/10/2023

2. **Synthèse des discussions**

4 structures référentes ICOPE ont été identifiées : CPTS Neuilly, CPTS Nanterre, CLIC Archipel (Courbevoie et la Garenne Colombes) et CLIC Colombes/CCAS Colombes. Il a été acté qu'un démarrage différencié serait expérimenté sur les communes citées, dans l'attente d'identification de structures référentes ICOPE dans les autres communes du territoire.

Le démarrage du projet est également soumis :

- Au recrutement de l'infirmière de coordination ICOPE. Ce recrutement est en cours par le DAC 92 NORD. Les partenaires du projet s'engagent à partager la fiche de poste dans leurs réseaux.
- A la signature de la convention avec le gérontopôle de Toulouse pour l'utilisation des outils numériques.

A partir de l'étape 3, il faudra veiller à adresser les patients à des spécialistes en secteur 1. Pour cela, il sera essentiel de s'appuyer sur les ressources du DAC 92 Nord, des CLIC et des SST pour l'identification des professionnels de santé et pour l'accompagnement social des patients en rupture de droits.

Prochaines étapes
3ème comité territorial : jeudi **11 janvier 2024** à **14h30** au **Conseil départemental des Hauts-de-Seine**
Partenaires à associer au projet : - CPAM 92 - Fédération des centres sociaux - Institut des Hauts-de-Seine - Bailleurs sociaux via les mairies